

*Accord pour
revenir inscriptions
contribution C.R.R.C.
dans son budget*

Formulaire de requête de financement

Intitulé du projet : Réhabilitation d'infrastructures scolaires

Nom et Coordonnées de l'organisme demandeur : Conseil Rural de Ndiass

Localisation du projet : Toglou Sérère (Communauté rurale de Ndiass, Département de Mbour)

Coût total du projet : 14.949.445 FCFA

Montant de la subvention demandée au Fonds Social de Développement : 10.464.611.5 FCFA

Titre du projet : Réhabilitation d'infrastructures scolaires

Eléments d'identification de l'organisme demandeur

Nom ou raison sociale : Conseil Rural de Ndiass

Principaux interlocuteurs pour le projet :

Aliou CISS, Président du CR rural, Tél. : 957 79 93

Modou Pouye, Président de l'Association des parents d'élèves, Tél. : 544 60 87

Papa Sarr, Directeur de l'école, Tél. : 695 50 86

Adresse : CR de Ndiass

Adresse électronique : ecoletoglou@yahoo.fr

sarrpape2002@yahoo.fr

Références bancaires : CNCAS Mbour N° : 0310691501 – E

Moyens dont dispose l'organisme demandeur :

Le conseil rural est dirigé par un président assisté de conseillers très dynamiques.

- Ressources financières (budget annuel des deux dernières années et prévisionnel) :

Budget 2004 : 53.896.000 FCFA

Budget 2005 : 96.051.200 FCFA

- Moyens matériels et logistiques : Le village recèle du béton de bonne qualité et du sable

Présentation des autres partenaires techniques et financiers

L'Association de Parents d'élèves : Créée en 1976, l'APE est constituée par les parents d'élèves de l'école qui ont à leur tête un président. Les parents d'élèves sont des ouvriers très compétents qui interviennent dans certains travaux de l'école et ont déjà construits 05 salles de classe.

L'IDEN de Mbour, Tél : 957 10 72

Rôle et implication dans la préparation et la mise en œuvre du projet :

- Préparation, montage et mise en œuvre du projet par l'APE.

- Suivi du projet par l'IDEN de Mbour

1- Contexte du projet

1.1- Situation de départ (de la région ou de la localité, de la population, du groupe cible) :

Le village a une population de 5 000 habitants environ. C'est une population homogène constituée uniquement de sérère. L'agriculture et l'élevage constituent l'activité dominante des populations. L'agriculture n'est pas très développée à cause de l'insuffisance des terres cultivables. Les grandes surfaces sont gérées par des étrangers. Les hommes immigrer vers les centres urbains pour y occuper des petits métiers dans le secteur informel. Les jeunes filles exercent des métiers de femme de ménage. Le revenu par tête d'habitant se trouve dans les plus bas pourcentages.

1.2- Diagnostic et analyse du ou des problème(s) majeur(s) que le projet entend résoudre :
 La population scolarisable est très importante. L'école compte 12 classes dont cinq ont été construites par l'APE. Cependant, ces réalisations n'ont pas répondu aux normes techniques, ce qui est dû à l'insuffisance des moyens. Ces classes se trouvent dans un état de délabrement très avancé et l'école reste non clôturée sans électricité. Les animaux domestiques divaguent dans la cour. Les badauds et transports hippomobiles circulent dans la cour avec une anarchie totale. Des accidents se sont régulièrement produits à cause de l'insécurité. Certaines femmes versent les ordures ménagères dans une partie de la cour de l'école. Les saletés menacent la santé des enfants et des enseignants. L'école se trouve entre deux mines de carrière et la pollution due à leur exploitation menace la santé des enfants.

1.3- Identification des bénéficiaires :

Ecole élémentaire publique El Hadj Sary Ciss de Toglou Sérère : 601 élèves dont 310 garçons, 291 filles, 15 enseignants pour une population de 5 000 habitants. L'école se trouve à Toglou dans la communauté rurale de Ndiass, département de Mbour.

Effectif de l'école par sexe et par classe

Etape	Niveau	Nombre de classes		Garçons	Filles	Total
1	C I-CP	4	A	67	57	124
			B	50	50	100
	CE1 – CE2	4	A	42	50	92
			B	43	50	93
2	CM1 – CM2	4	A	62	38	100
			B	46	46	92
		12		310	291	601

Le village compte huit quartiers : Mbirdiam, Mbepane, Ndourène, Fatnaré, Kodang, Kilidang, Kaan Lamane et Ngonda.

La distance parcourue par les élèves pour venir à l'école:

400 élèves parcourent 0 à 1 km

125 élèves parcourent 1 à 1,5 km

76 élèves parcourent 1,5 à 2 km

2- Objectifs et mise en oeuvre du projet

2.1- Objectif principal du projet :

L'amélioration des conditions d'étude et de travail des élèves et des enseignants.

2.2- Objectifs spécifiques du projet :

OS1 : Réhabiliter deux salles de classe de l'école et les équiper

OS2 : Construire une clôture pour l'école

OS3 : Electrifier l'école

2.3- Résultats attendus du projet (à décliner pour chaque objectif spécifique) :

R1 : 02 salles de classe réfectionnées et équipées permettant de désengorger les autres salles

R2 : Un mur de clôture qui protège les élèves et les enseignants des poussières produites par les mines de carrière et sécurise l'école

R3 : Electrification de l'école qui permettra l'initiation à l'informatique des élèves (l'école dispose déjà d'un ordinateur)

2.4- Description des activités prévues (à décliner pour chaque résultat attendu) :

- Réhabilitation de deux salles de classes et équipement correspondant
- Construction d'un mur de clôture pour l'école
- Raccordement de l'école au réseau électrique

2.5- Dispositif de mise en oeuvre (rôle et implication des différents acteurs du projet, moyens humains et matériels mobilisés) :

Le conseil rural va octroyer une subvention de 30% du budget global

L'association des parents d'élèves va mettre à disposition des ressources humaines pour l'exécution des travaux (main d'œuvre, sable, béton).

2.6- Chronogramme des activités (avec un détail par activité) :

1^{ère} étape : Exécution des travaux dans les deux salles de classes

2^{ème} étape : Equipement des deux salles

3^{ème} étape : Electrification de l'école

4^{ème} étape : Clôture de l'école

Après mobilisation des financements, les travaux durent deux mois.

2.7- Agrément des autorités locales :

Approbation du projet par l'IDEN de Mbour

3- Suivi et évaluation du projet**3.1- Méthodologie de suivi du projet :**

Le planificateur de l'IDEN chargé de la construction scolaire va procéder au suivi régulier des travaux et à son contrôle.

3.2- Evaluation du projet :

A la fin du projet l'association des parents d'élèves et le planificateur de l'IDEN chargé de la construction vont vérifier la conformité des travaux par rapport aux normes indiquées.

3.3- Facteurs de viabilité et de pérennité du projet :

Les deux salles de classes réfectionnées permettront d'accueillir plus d'élèves. L'existence de la clôture permettra de protéger les infrastructures scolaires, le reboisement et le maraîchage. Ces travaux devront améliorer les conditions d'étude et permettre un taux de réussite élevé.

4- Schéma de financement

Rubrique budgétaire	Coût total en FCFA	Contribution FSD	Participation Conseil rural et APE
Réhabilitation de 2 salles de classe	5.073.300	3.551.310	1.521.990
Equipement de 2 salles de classe	1.166.500	816.550	349.950
Electrification de l'école	1.363.250	954.275	408.975
Clôture de l'école	7.346.395	5.142.467,5	2.203.918,5
<u>TOTAL</u>	14.949.445	10.464.611,5	4.484.833,5